

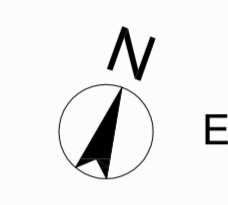
5 - Documents graphiques
Plan de zonage n°2

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 18 octobre 2010

Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2012

Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2015

Modification n°3 - dossier enquête publique



Echelle 1:2000e

Légende

— Limite de zone

Equipements et aménagements à réaliser

- 1 Emplacement réservé (article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme
0,50% en locatif social et 50% en accession
à 100 % en locatif social
- Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Patrimoine et espaces verts

- Constructions ou ensembles de constructions à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Éléments de paysage (cônes de vues) à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Éléments de patrimoine (murs de clôture) à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Espace paysager remarquable à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Espace paysager de fond de parcelle à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Marges paysagères inconstructibles au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Limite des 50 mètres depuis la lisière des massifs de plus de 100 hectares, hors des zones urbaines constituées
- Principe de liaison piétonne à conserver ou à créer

Formes urbaines et implantations des constructions

- Polygone d'implantation des constructions
- Secteur de hauteur spécifique

Une partie du territoire est soumise à un aléa moyen retrait - gonflement des sols argileux. cf. carte dans le dossier 7.1.6 les risques naturels et technologiques

Tableau des emplacements réservés

	Destination	Bénéficiaire
1	Aménagement d'une voie	Commune
2	Élargissement d'une voie	Commune
3	Aire de stationnement	Commune
4	Création d'une voie	Commune
5	Sente piétonne	Commune
6	Sente piétonne	Commune
7	Extension du cimetière	Commune
8	Sente piétonne	Commune